



Assemblée générale

Distr. limitée
29 avril 2013
Français
Original: anglais

Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Cinquante-sixième session

Vienne, 12-21 juin 2013

Ordre du jour provisoire de la cinquante-sixième session*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Déclaration du Président.
4. Débat général.
5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques.
6. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquantième session.
7. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session.
8. Espace et développement durable.
9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle.
10. L'espace et l'eau.
11. Espace et changements climatiques.
12. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies.
13. Rôle futur du Comité.
14. Questions diverses.
15. Rapport du Comité à l'Assemblée générale.

* Le présent document n'a pas été présenté dans le délai requis conformément à la règle des 10 semaines en raison de la date de finalisation du rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session, tenue du 8 au 19 avril 2013.



II. Annotations**

1. Ouverture de la session

La cinquante-sixième session du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique s'ouvrira le mercredi 12 juin 2013 dans la matinée.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour aura lieu immédiatement après l'ouverture de la session.

3. Déclaration du Président

Une fois l'ordre du jour adopté, le Président fera une déclaration récapitulant les faits nouveaux intéressant les travaux du Comité qui se sont produits depuis sa cinquante-cinquième session.

4. Débat général

Le Comité commencera ses travaux de fond par un débat général. En principe, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes.

5. Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques

Au paragraphe 20 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale a prié le Comité de poursuivre, à titre prioritaire, l'examen des moyens permettant de veiller à ce que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques, et de lui en rendre compte à sa soixante-huitième session, et a convenu que, ce faisant, le Comité pourrait continuer d'étudier les moyens de promouvoir la coopération régionale et interrégionale, ainsi que le rôle que les techniques spatiales pourraient jouer dans la mise en œuvre des recommandations issues du Sommet mondial pour le développement durable.

6. Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquantième session

Conformément au paragraphe 7 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité scientifique et technique a examiné, à sa cinquantième session, les questions de fond suivantes:

a) Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales (voir A/AC.105/1038, par. 28 à 50, et annexe I, par. 2 et 3);

b) Application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l'exploration et les utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) (voir A/AC.105/1038, par. 51 à 59, et annexe I, par. 6 à 14);

c) Questions relatives à la télédétection de la Terre, y compris ses applications dans les pays en développement et pour la surveillance de l'environnement terrestre (voir A/AC.105/1038, par. 60 à 72);

** Les annotations et le calendrier indicatif des travaux ne font pas partie de l'ordre du jour que doit adopter le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

- d) Débris spatiaux (voir A/AC.105/1038, par. 73 à 106);
- e) Recours à des systèmes spatiaux pour la gestion des catastrophes (voir A/AC.105/1038, par. 107 à 128, et annexe I, par. 4 et 5);
- f) Évolutions récentes des systèmes mondiaux de navigation par satellite (voir A/AC.105/1038, par. 129 à 155);
- g) Météorologie spatiale (voir A/AC.105/1038, par. 156 à 166);
- h) Utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1038, par. 167 à 178, et annexe II);
- i) Objets géocroiseurs (voir A/AC.105/1038, par. 179 à 198, et annexe III);
- j) Viabilité à long terme des activités spatiales (voir A/AC.105/1038, par. 199 à 225, et annexe IV);
- k) Orbite des satellites géostationnaires: nature physique et caractéristiques techniques, utilisation et applications, notamment dans le domaine des communications spatiales, et autres questions relatives au développement des communications spatiales, compte tenu en particulier des besoins et des intérêts des pays en développement, sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1038, par. 226 à 232);
- l) Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique (voir A/AC.105/1038, par. 233 à 242).

Programme des Nations Unies pour les applications des techniques spatiales

Au paragraphe 16 de sa résolution 67/113, l'Assemblée générale a convenu que les centres régionaux de formation aux sciences et techniques spatiales, affiliés à l'Organisation des Nations Unies, devraient continuer à rendre compte de leurs activités au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique.

Objets géocroiseurs

À sa cinquantième session, le Sous-Comité a approuvé le rapport du Groupe de travail sur les objets géocroiseurs, notamment les recommandations qui y sont formulées pour une réponse internationale aux risques d'impact d'objets géocroiseurs (A/AC.105/1038, par. 198, et annexe III).

Viabilité à long terme des activités spatiales

Ainsi que le Comité en est convenu à sa cinquante-cinquième session en 2012 (A/67/20, par. 348) et comme l'a recommandé le Sous-Comité scientifique et technique à sa cinquantième session en 2013 (A/AC.105/1038, par. 225, et annexe IV, par. 12), les travaux du Comité à sa cinquante-sixième session ont été planifiés de sorte que le Groupe de travail sur la viabilité à long terme des activités spatiales puisse bénéficier de services d'interprétation.

Conformément au mandat qu'il a énoncé à la cinquantième session du Sous-Comité (A/AC.105/1038, annexe IV, par. 8), le Groupe de travail sera saisi d'une note du Secrétariat intitulée "Compilation de projets de lignes directrices proposées par les groupes d'experts A à D du Groupe de travail sur la viabilité à long terme des

activités spatiales, à la cinquantième session du Sous-Comité scientifique et technique, tenue en février 2013” (A/AC.105/1041).

Projet d'ordre du jour provisoire de la cinquante et unième session du Sous-Comité scientifique et technique

Il est rendu compte des délibérations du Sous-Comité sur le point de son ordre du jour relatif au projet d'ordre du jour provisoire de sa cinquante et unième session dans le rapport sur les travaux de sa cinquantième session (A/AC.105/1038, par. 233 à 242, et annexe I, par. 15).

À sa cinquantième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante et unième session (A/AC.105/1038, par. 235).

Le Sous-Comité a noté que le colloque devant être organisé en 2014 par le Bureau des affaires spatiales, conformément à l'accord auquel il était parvenu à sa quarante-quatrième session en 2007 (A/AC.105/890, annexe I, par. 24), aurait pour thème les “Applications commerciales des GNSS” (A/AC.105/1038, par. 236).

7. Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session

Conformément au paragraphe 4 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale, le Sous-Comité juridique a examiné, à sa cinquante-deuxième session, les questions de fond suivantes:

a) État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (voir A/AC.105/1045, par. 32 à 50);

b) Informations concernant les activités des organisations intergouvernementales et non gouvernementales internationales dans le domaine du droit spatial (voir A/AC.105/1045, par. 51 à 59);

c) Questions relatives à la définition et à la délimitation de l'espace extra-atmosphérique et aux caractéristiques et à l'utilisation de l'orbite des satellites géostationnaires, notamment aux moyens permettant de l'utiliser de façon rationnelle et équitable sans porter atteinte au rôle de l'Union internationale des télécommunications (voir A/AC.105/1045, par. 60 à 80);

d) Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1045, par. 81 à 93);

e) Examen et révision éventuelle des Principes relatifs à l'utilisation de sources d'énergie nucléaire dans l'espace (voir A/AC.105/1045, par. 94 à 106);

f) Examen de l'évolution de la situation relative au Protocole portant sur les questions spécifiques aux biens spatiaux à la Convention relative aux garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles (voir A/AC.105/1045, par. 107 à 114);

g) Renforcement des capacités dans le domaine du droit spatial (voir A/AC.105/1045, par. 115 à 133);

h) Échange général d'informations sur les mécanismes juridiques relatifs aux mesures de réduction des débris spatiaux, compte tenu des travaux du Sous-Comité scientifique et technique (voir A/AC.105/1045, par. 134 à 160);

i) Examen des mécanismes internationaux de coopération pour l'exploration et l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (voir A/AC.105/1045, par. 161 à 174);

j) Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session du Sous-Comité juridique (voir A/AC.105/1045, par. 175 à 200).

État et application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace

Le Sous-Comité a fait sienne la recommandation tendant à proroger d'un an le mandat du Groupe de travail sur l'état et l'application des cinq traités des Nations Unies relatifs à l'espace (A/AC.105/1045, par. 34, et annexe I, par. 14).

Législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique

Ainsi qu'en est convenu le Comité à sa cinquante-cinquième session (A/67/20, par. 252), le Sous-Comité a examiné, à sa cinquante-deuxième session, le projet révisé de recommandations sur les législations nationales relatives à l'exploration et à l'utilisation pacifiques de l'espace extra-atmosphérique contenu dans le document A/AC.105/C.2/L.289. Il a approuvé le texte de l'ensemble des recommandations, tel que modifié, et a recommandé que ce texte soit communiqué comme projet de résolution distinct pour que l'Assemblée générale l'examine à sa soixante-huitième session (A/AC.105/1045, par. 84, et annexe III)

Propositions au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique concernant les nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de la cinquante-troisième session du Sous-Comité juridique

Les délibérations du Sous-Comité juridique sur le point de son ordre du jour concernant les propositions à faire au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique sur de nouveaux points à inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-troisième session sont consignées dans son rapport (voir A/AC.105/1045, par. 177 à 194).

À sa cinquante-deuxième session, le Sous-Comité est convenu des points à proposer au Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique pour inscription à l'ordre du jour de sa cinquante-troisième session (voir A/AC.105/1045, par. 186 et 187).

Le Sous-Comité est convenu que l'Institut international de droit spatial et le Centre européen de droit spatial devraient à nouveau être invités à organiser un colloque, qui se tiendrait lors de sa cinquante-troisième session (A/AC.105/1045, par. 189).

Le Sous-Comité a pris note de la proposition présentée par le Japon et coparrainée par l'Autriche, le Canada, les États-Unis d'Amérique, la France et le Nigéria, tendant à ce que le Sous-Comité inscrive à son ordre du jour un nouveau point intitulé "Échange général d'informations sur les pratiques liées aux instruments

juridiquement non contraignants régissant les activités spatiales” (voir A/AC.105/C.2/L.291). Le Sous-Comité a noté que la délégation japonaise mènerait d’autres consultations en vue de soumettre une version révisée de la proposition pour qu’elle soit examinée par le Comité, à sa cinquante-sixième session en juin 2013 (A/AC.105/1045, par. 179 à 182).

8. Espace et développement durable

Le Comité est convenu que, dans le cadre du point intitulé “Espace et développement durable”, les domaines thématiques suivants pourraient notamment être examinés: utilisation des sciences et techniques spatiales et de leurs applications en faveur du développement socioéconomique et du développement durable; conclusions de “Rio+20”; et éducation et renforcement des capacités (A/67/20, par. 346).

Le Sous-Comité scientifique et technique est convenu, à sa cinquantième session, que le point de l’ordre du jour relatif à l’application des recommandations de la troisième Conférence des Nations Unies sur l’exploration et les utilisations pacifiques de l’espace extra-atmosphérique (UNISPACE III) serait renommé “Techniques spatiales au service du développement socioéconomique dans le contexte de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable et du programme de développement pour l’après-2015” (A/AC.105/1038, par. 238).

Le Groupe de travail plénier a recommandé, à la cinquantième session du Sous-Comité, que le Comité, à sa cinquante-sixième session, précise les modalités d’un mécanisme favorisant une interaction plus étroite avec le Sous-Comité scientifique et technique concernant les deux processus (Rio+20 et programme de développement pour l’après-2015). L’objectif de ce mécanisme pourrait être de constituer une plate-forme d’échange d’informations sur les mesures prises par les États membres du Comité et le Bureau des affaires spatiales pour promouvoir le rôle des applications spatiales et l’utilisation de données géospatiales de source spatiale dans ces processus (A/AC.105/1038, annexe I, par. 8 à 11).

9. Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-cinquième session, sur le point de son ordre du jour intitulé “Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle” sont consignées dans son rapport (A/67/20, par. 261 à 267).

10. L’espace et l’eau

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-cinquième session, sur le point de son ordre du jour intitulé “L’espace et l’eau” sont consignées dans son rapport (A/67/20, par. 279 à 289).

11. Espace et changements climatiques

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-cinquième session, sur le point de son ordre du jour intitulé “Espace et changements climatiques” sont consignées dans son rapport (A/67/20, par. 290 à 302).

12. L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-cinquième session, sur le point de son ordre du jour intitulé "L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies" sont consignées dans son rapport (A/67/20, par. 303 à 312).

Le Comité sera saisi du rapport spécial de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales, qui traite de l'utilisation des techniques spatiales au service du développement agricole et de la sécurité alimentaire (A/AC.105/1042), ainsi que du rapport de la trente-troisième session de la Réunion interorganisations sur les activités spatiales (A/AC.105/1043).

13. Rôle futur du Comité

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-cinquième session, sur le point de son ordre du jour intitulé "Rôle futur du Comité" sont consignées dans son rapport (A/67/20, par. 313 à 323).

14. Questions diverses

Les délibérations du Comité, à sa cinquante-cinquième session, sur le point de son ordre du jour intitulé "Questions diverses" sont consignées dans son rapport (A/67/20, par. 324 à 350).

Composition des bureaux du Comité et de ses organes subsidiaires pour la période 2014-2015

La composition des bureaux pour la période 2014-2015 est consignée dans le rapport du Comité sur les travaux de sa cinquante-cinquième session (A/67/20, par. 327 à 332) et aux paragraphes 27 à 29 de la résolution 67/113 de l'Assemblée générale.

Admission au Comité

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique ont pris note, à leurs sessions respectives tenues en 2013, des demandes d'admission au Comité déposées par le Ghana (A/AC.105/1038, par. 10, et A/AC.105/1045, par. 10), et par le Bélarus (A/AC.105/1045, par. 10). Le Comité sera saisi de ces demandes.

Statut d'observateur

Le Sous-Comité scientifique et technique et le Sous-Comité juridique ont pris note, à leurs sessions respectives tenues en 2013, de la demande de statut d'observateur permanent auprès du Comité déposée par le Réseau interislamique de science et de technologie spatiales (A/AC.105/1038, par. 11, et A/AC.105/1045, par. 11). Le Comité sera saisi de cette demande.

Questions relatives à l'organisation des travaux

À sa cinquante-quatrième session, en 2011, le Comité est convenu de ce qui suit (voir A/66/20, par. 298):

- a) Il fallait faire preuve de la plus grande souplesse possible concernant la programmation des points de l'ordre du jour;

b) En règle générale, les déclarations ne devraient pas dépasser 10 minutes, et les présentations scientifiques et techniques devraient être étroitement liées aux points de l'ordre du jour du Comité et ne pas dépasser 15 minutes. Le Président du Comité devrait signaler aux délégations tout dépassement de temps, le cas échéant;

c) Les États membres et les observateurs du Comité qui souhaitaient faire des présentations scientifiques et techniques devraient, avant le début de la session, en informer le Secrétariat et lui préciser au titre de quel point de l'ordre du jour elles seraient faites, afin d'optimiser le plan de travail de la session. Une liste des présentations devrait être mise à la disposition de l'ensemble des délégations le premier jour de la session, pour toute mise à jour éventuelle, et être close avant l'ajournement de la dernière séance plénière de ce même jour. Les notes de ces présentations devraient être fournies pour faciliter l'interprétation simultanée.

Questions diverses

Le Comité voudra peut-être, s'il y a lieu, examiner des questions autres que celles énumérées ci-dessus.

Manifestation d'une demi-journée sur le thème "L'espace: construire l'avenir aujourd'hui"

À sa cinquantième session, le Sous-Comité scientifique et technique a rappelé que le Comité était convenu (voir A/67/20, par. 347) d'organiser, à sa cinquante-sixième session, en 2013, une manifestation d'une demi-journée sur le thème "L'espace: construire l'avenir aujourd'hui" afin de marquer le cinquantième anniversaire du premier vol effectué par une femme, Valentina Tereshkova, dans l'espace et d'examiner la contribution des femmes aux activités spatiales (A/AC.105/1038, par. 239 à 241).

Annexe

Calendrier indicatif des travaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique à sa cinquante-sixième session*

Le calendrier ci-après indique de manière générale les dates et heures auxquelles les points seront examinés au cours de la session. L'examen de tous les points pourra être avancé, prorogé ou reporté en fonction des besoins des membres du Comité et des contraintes d'organisation rencontrées au cours de la session.

Date	Point de l'ordre du jour		Point de l'ordre du jour	
	Matin		Après-midi	
Mercredi, 12 juin 2013	1	Ouverture de la session		Table ronde spéciale intitulée "L'espace: construire l'avenir aujourd'hui" pour célébrer le cinquantième anniversaire du premier vol effectué par une femme dans l'espace et examiner la contribution des femmes aux activités spatiales
	2	Adoption de l'ordre du jour		
	3	Déclaration du Président		
	4	Débat général		
Jeudi, 13 juin 2013	4	Débat général	4	Débat général
	5	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	5	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques
	7	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session Présentations techniques	7	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session Présentations techniques
Vendredi, 14 juin 2013	4	Débat général	4	Débat général
	5	Moyens d'assurer que l'espace continue d'être utilisé à des fins pacifiques	6	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquantième session ^a
	7	Rapport du Sous-Comité juridique sur les travaux de sa cinquante-deuxième session Présentations techniques	14	Questions diverses Présentations techniques
Lundi, 17 juin 2013	6	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquantième session ^a	6	Rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur les travaux de sa cinquantième session ^a
	8	Espace et développement durable	8	Espace et développement durable
	9	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle Présentations techniques	9	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle Présentations techniques

* À sa trente-huitième session, le Comité a convenu qu'un calendrier provisoire des travaux continuerait d'être fourni aux États membres, sous réserve cependant du temps qui serait effectivement nécessaire pour l'examen de chaque point inscrit à l'ordre du jour (*Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquantième session, Supplément n° 20 (A/50/20) par. 169, alinéa b*)).

<i>Date</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>		<i>Point de l'ordre du jour</i>	
	<i>Matin</i>		<i>Après-midi</i>	
Mardi, 18 juin 2013	8	Espace et développement durable	10	L'espace et l'eau
	9	Retombées bénéfiques de la technologie spatiale: examen de la situation actuelle	11	Espace et changements climatiques
	10	L'espace et l'eau Présentations techniques	12	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies Présentations techniques
Mercredi, 19 juin 2013	10	L'espace et l'eau	11	Espace et changements climatiques
	11	Espace et changements climatiques	12	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies
	12	L'utilisation des techniques spatiales au sein du système des Nations Unies Présentations techniques	13	Rôle futur du Comité Présentations techniques
Jeudi, 20 juin 2013	13	Rôle futur du Comité	13	Rôle futur du Comité
	14	Questions diverses Présentations techniques	14	Questions diverses Présentations techniques
	15	Rapport du Comité à l'Assemblée générale	15	Rapport du Comité à l'Assemblée générale

^a Le Groupe de travail du Sous-Comité scientifique et technique sur la viabilité à long terme des activités spatiales bénéficiera de services d'interprétation (voir A/67/20, par. 348).